

Présentation du rapport d'activité 2012 de l'Autorité de contrôle prudentiel

**Christian Noyer, gouverneur de la Banque de
France et président de l'ACP**
Jean-Philippe Thierry, vice-président de l'ACP

Programme

- ❑ **Présentation générale sur le secteur financier et l'activité de l'ACP en 2012 par M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France et président de l'ACP**
- ❑ **Présentation de M. Jean-Philippe Thierry, vice-président de l'ACP, sur le contrôle des organismes d'assurance et des mutuelles en 2012**
- ❑ **Questions et réponses**

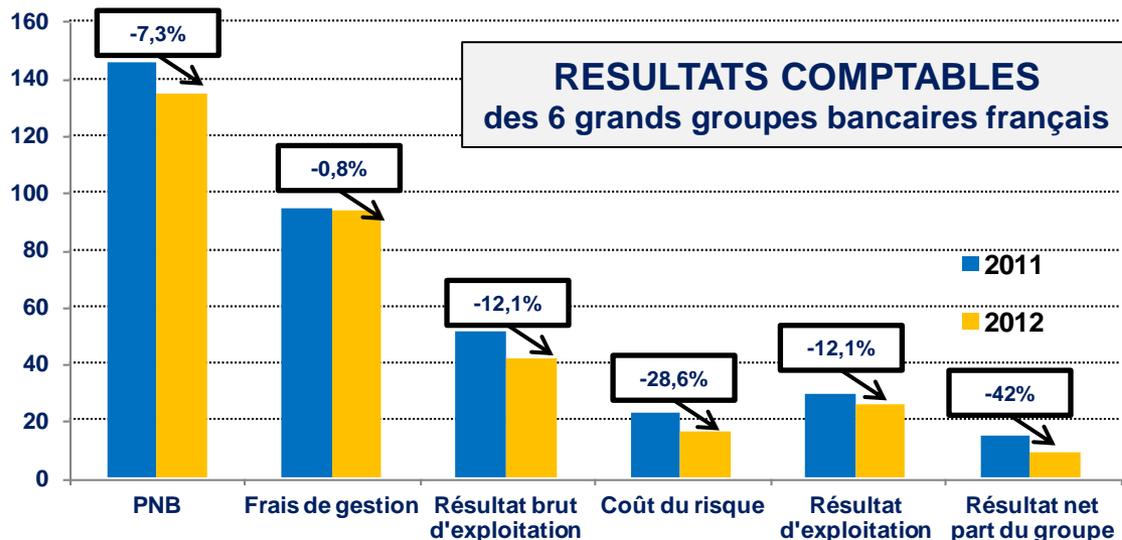
M. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France et président de l'ACP

Sommaire

- 1. En 2012, dans des circonstances difficiles, le secteur financier français a démontré sa solidité**
- 2. L'ACP a fait preuve d'efficacité et de dynamisme au service de la stabilité financière et de la protection de la clientèle**
- 3. Deux grandes réformes attendent le secteur bancaire français en 2013 : le projet de loi bancaire et la création d'une Union bancaire européenne adossée à la BCE**

1. Dans des circonstances difficiles, le secteur financier français a démontré sa solidité

GEUR



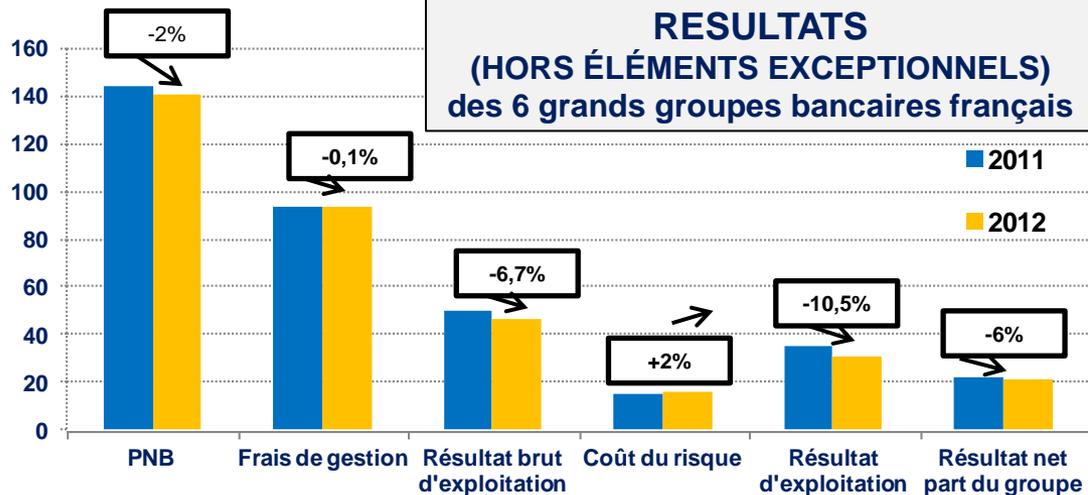
Le **PNB** des principaux groupes recule de **7,3 %** mais seulement de **2 %** après retraitement des éléments exceptionnels.

Cette baisse explique une dégradation du **coefficient d'exploitation (+ 4,6 points à 69,3 %)** malgré le repli des frais de gestion.

Le **coût du risque** est en légère hausse après retraitement des éléments exceptionnels (notamment l'effet des dépréciations sur les titres grecs intervenues en 2011).

Les éléments exceptionnels (baisse du coût du risque, cessions d'entités) expliquent une large part du résultat comptable négatif (- 42 %). La baisse du RNPGR retraité est plus mesurée à - 6 %.

GEUR

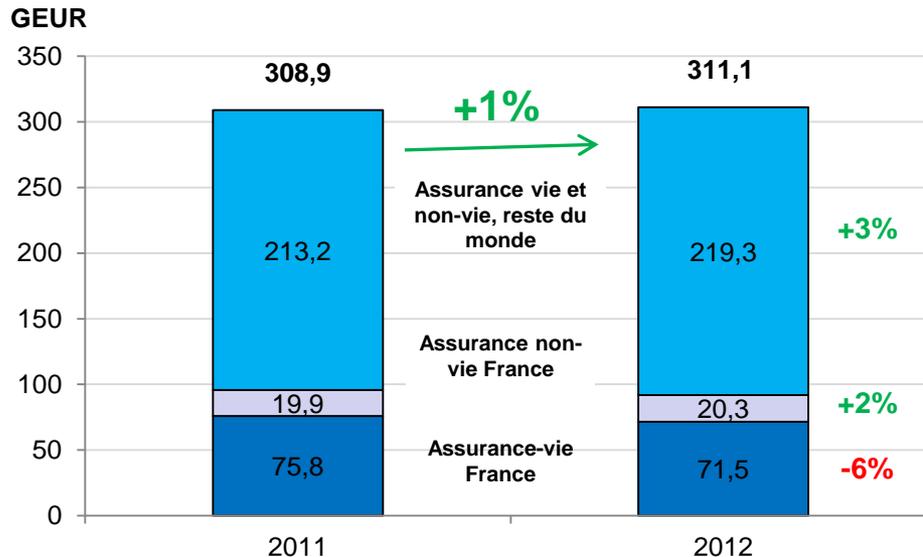


Source : communication financière des groupes BNPP, Société Générale, Crédit Agricole, BPCE, Crédit Mutuel-CIC et Banque Postale

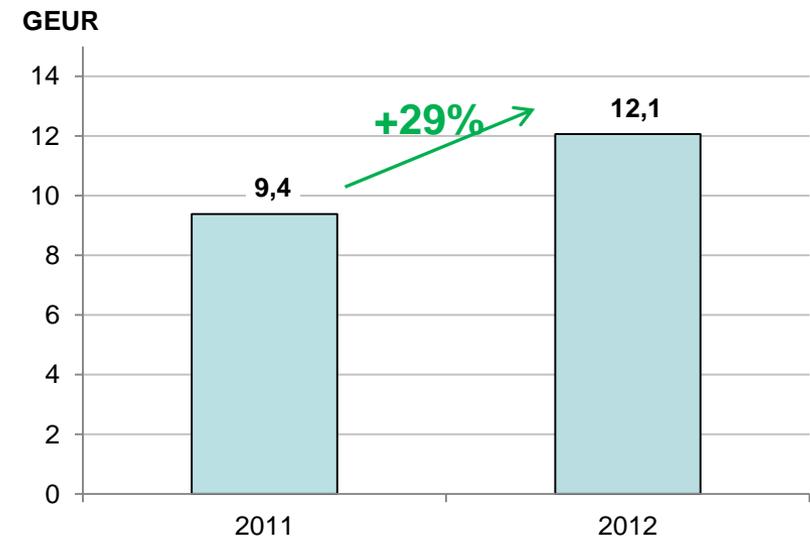
1. Dans des circonstances difficiles, le secteur financier français a démontré sa solidité

Si le chiffre d'affaires des assureurs progresse peu en volume, il baisse pour l'assurance vie en France mais génère un résultat en forte progression.

Chiffre d'affaires des principaux groupes d'assurance cotés (ou filiales de groupes cotés) actifs sur le marché français¹



Résultat net part du groupe des principaux groupes d'assurance cotés (ou filiales de groupes cotés) actifs sur le marché français¹



¹ Données agrégées des groupes Axa, Allianz, Generali, CNP, Crédit Agricole Assurances et SG Insurance

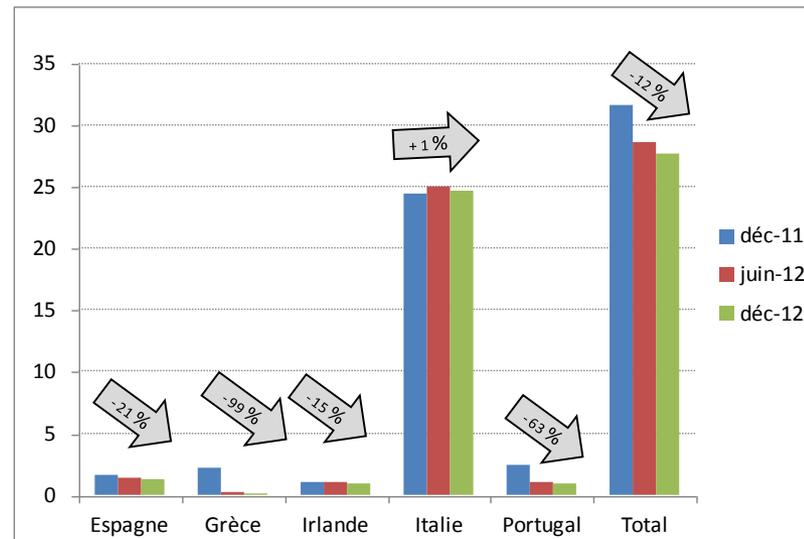
Sources : communication financière des différents groupes et documents prudentiels de l'ACP

1. Dans des circonstances difficiles, le secteur financier français a démontré sa solidité

- En 2012, les établissements bancaires ont bien géré les risques et l'évolution de la réglementation
 - Poursuite de la réduction de leurs expositions sur les pays européens périphériques

Expositions souveraines en portefeuille bancaire

(en Mds €, variations annuelles en %)

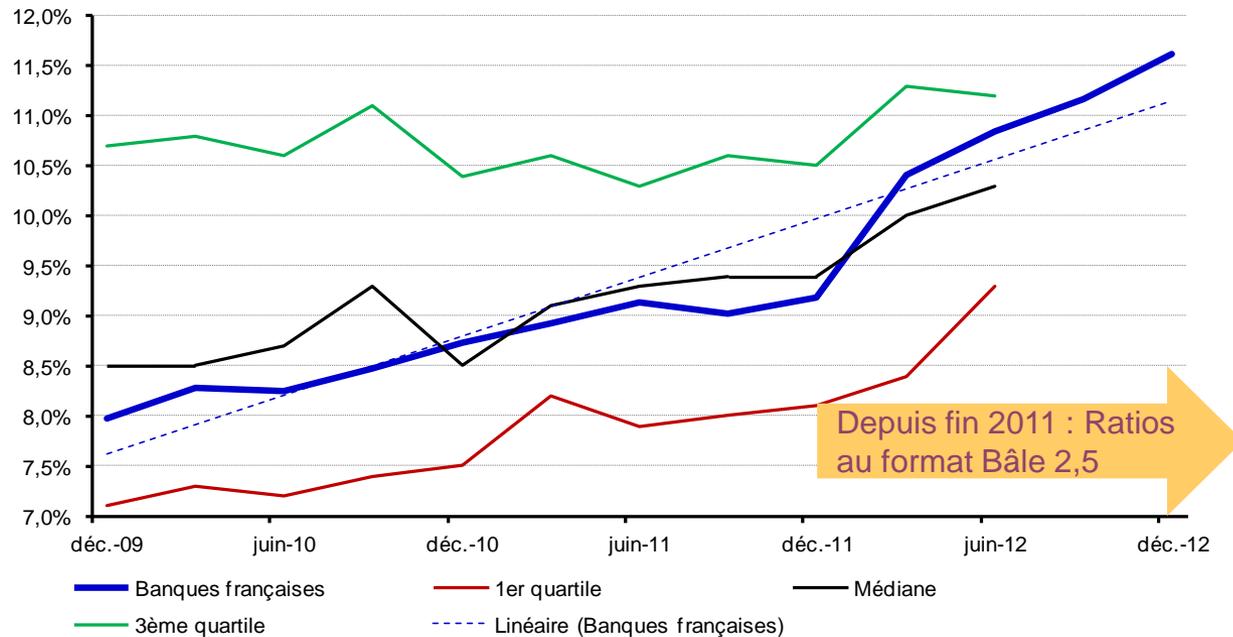


Source: :communication financière des 5 principaux groupes

- Amélioration de leur situation de liquidité
- Dépassement du seuil de 10 % de ratio *Core Tier One* (normes « Bâle 2,5 ») par les six principaux groupes

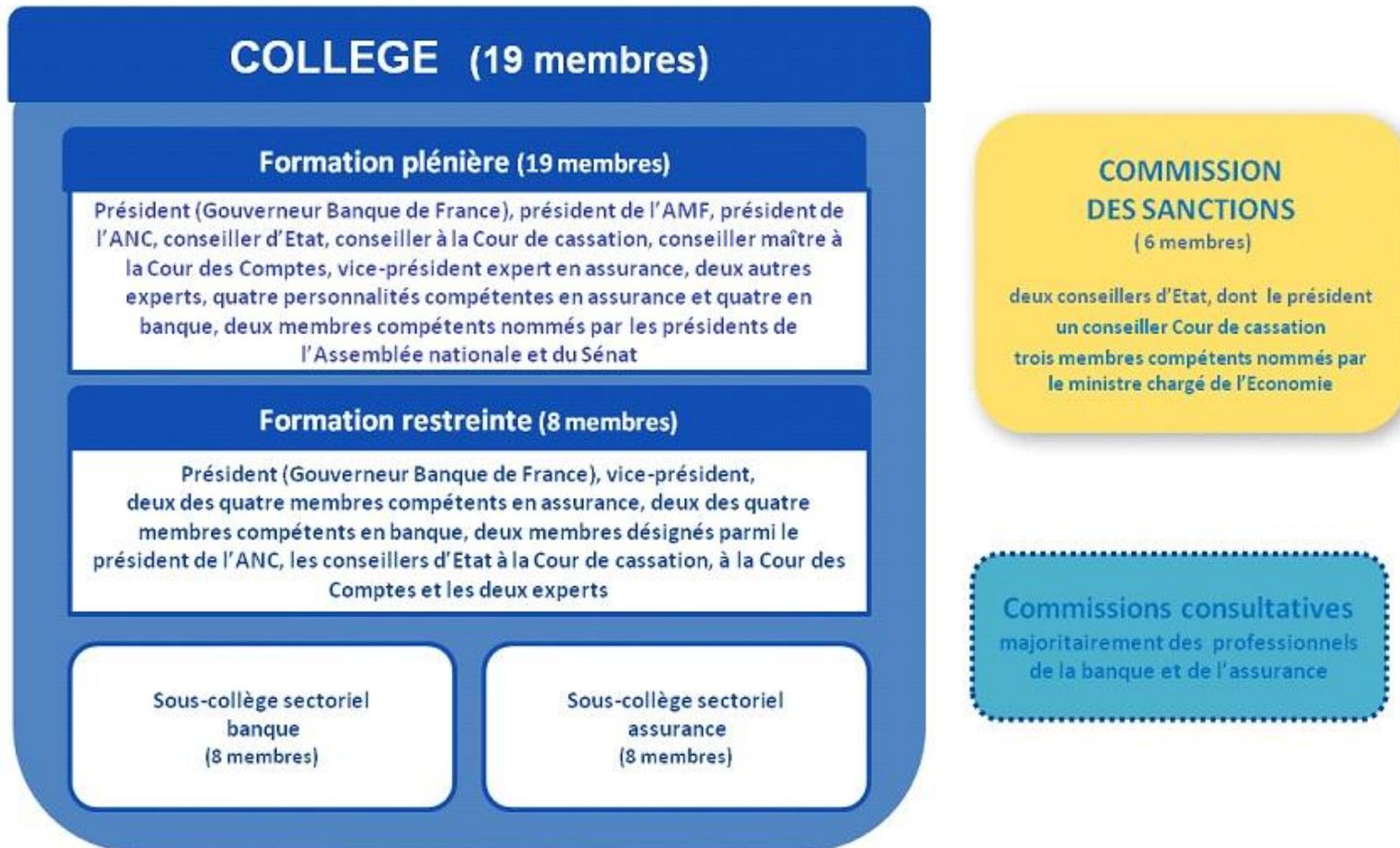
1. Dans des circonstances difficiles, le secteur financier français a démontré sa solidité

Ratio Core Tier 1 (CT1) des principales banques européennes



- ❑ Cette amélioration du niveau et de la qualité des fonds propres leur permettra de respecter les exigences en capital de Bâle III en 2013.
- ❑ Malgré ces efforts, les banques françaises ont continué de financer l'économie.

2. L'ACP, une institution efficace et dynamique



2. L'ACP, une institution efficace et dynamique

□ **Activité du collège en 2012 :**

- 9 instructions et 6 autres décisions de portée générale
- Plus de 450 décisions individuelles
 - Autorisations
 - Usage des pouvoirs de sauvegarde
 - Mises en demeure
 - Transmission à la commission des sanctions
- Décisions relatives au fonctionnement du SGACP (budget, programme d'enquêtes...)

□ **Activité de la commission des sanctions en 2012 :**

- 9 saisines (3 en 2011, 5 en 2010)
- 5 décisions (comme en 2011)
- Sanctions prononcées de 10 000 à 500 000 euros pour un total de 1 225 000 euros

2. L'ACP, une institution efficace et dynamique

En 2012, le Secrétariat Général s'est renforcé...

- L'ACP emploie environ 1100 agents depuis la fin 2012, à l'issue d'un programme de recrutement ambitieux.
- Poursuite et approfondissement de la démarche de suivi de la performance des services.

... afin de remplir au mieux ses missions

- Approfondissement de la surveillance prudentielle
 - Le profil de risque de plus de 1400 institutions a été analysé
 - 237 contrôles sur place au total
- Renforcement du contrôle des pratiques commerciales
 - 4000 publicités étudiées, 79 missions spécifiques de contrôle sur place
- Participation active aux négociations internationales et européennes
 - Participation à 213 groupes et comités, dont 15 présidences
- Fort investissement de l'ACP sur les questions macroprudentielles

3. Deux réformes majeures du système bancaire seront adoptées en 2013

- **Le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires a deux objectifs principaux**
 - Séparer les activités utiles au financement de l'économie, des activités de marché à caractère spéculatif
 - Créer un cadre institutionnel solide, indépendant et transparent pour mettre en œuvre des mesures de prévention et de résolution des crises bancaires en limitant l'aléa moral

- **L'ACP est au cœur de ce projet qui la transformera en Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)**
 - Future gardienne de la séparation entre les activités de financement de l'économie et les activités spéculatives
 - Future autorité de résolution (création d'un nouveau collège spécialisé aux pouvoirs étendus)

3. Deux réformes majeures du système bancaire seront adoptées en 2013

□ Vers une Union bancaire européenne :

1. Entrée en vigueur de nouvelles règles prudentielles unifiées (CRR et CRD4 sur lesquelles un compromis a été atteint début 2013)
2. Mécanisme de supervision unique (MSU – proposition de la Commission en septembre 2012)
3. Futur système européen de résolution des crises et de garantie des dépôts (propositions complémentaires de la commission attendues en 2013)

3. Deux réformes majeures du système bancaire seront adoptées en 2013

□ Mécanisme de supervision unique européen

- La BCE aura une compétence directe sur l'agrément et le contrôle prudentiel des **banques significatives** à l'échelle européenne (dont les principaux groupes bancaires français)
- Les autorités nationales conserveront un rôle de **mise en œuvre du contrôle prudentiel** de ces établissements en lien étroit avec la BCE
- Les autorités nationales conserveront leurs pouvoirs de contrôle sur les **petits établissements** et hors du champ prudentiel (**pratiques commerciales**)

M. Jean-Philippe Thierry, vice-président de l'ACP

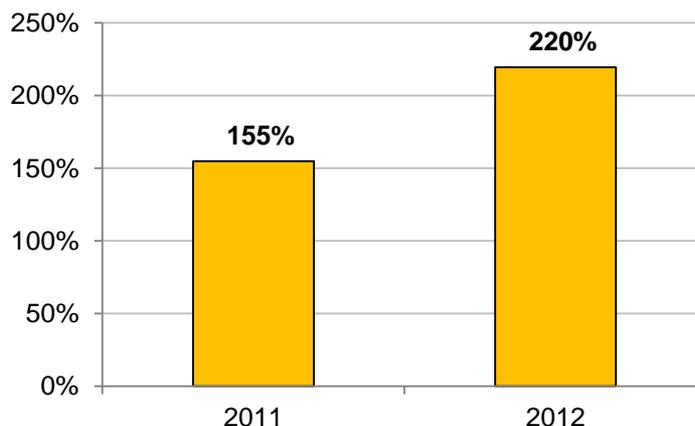
Sommaire

1. Résultats des organismes en 2012
2. L'objectif de l'ACP pour le contrôle du secteur de l'assurance : conserver une vraie expertise sectorielle et développer les approches transversales
3. L'ACP poursuit activement la préparation de l'entrée en vigueur de Solvabilité II

1. Une année contrastée qui s'est conclue par un renforcement de la solvabilité des organismes

- ❑ Progression du chiffre d'affaire en IARD en France et dans le monde
- ❑ En assurance vie, baisse du chiffre d'affaires mais accroissement des provisions mathématiques en France, poursuite de la croissance à l'étranger
- ❑ Amélioration du résultat financier
 - ❑ Diminution des dépréciations d'actif par rapport à 2011
 - ❑ Accalmie sur les marchés obligataires souverains
- ❑ Amélioration de la solvabilité

Évolution du taux de couverture de la marge de solvabilité¹



¹ Moyenne arithmétique des groupes Axa, Allianz, Generali, CNP.
Sources : communication financière des différents groupes

2. Allier expertise sectorielle et transversalité afin d'adapter le contrôle aux évolutions du monde de l'assurance

□ Le contrôle prudentiel des établissements a gagné en intensité en 2012

- Mise en place d'un contrôle semestriel des comptes des organismes les plus significatifs
- Multiplication des échanges avec les organismes
- Intensification des efforts pour veiller au respect des délais de remise des documents annuels

□ Les actions en faveur de la protection des consommateurs se sont renforcées

- Action sur les contrats d'assurance vie non réclamés
- Adoption d'une recommandation sur la connaissance du client pour améliorer la qualité du conseil

2. Allier expertise sectorielle et transversalité afin d'adapter le contrôle aux évolutions du monde de l'assurance

□ En 2012, les actions du contrôle ont été établies sur la base d'orientations stratégiques claires

- Prévoyance : gestion de l'évolution de l'âge légal du départ à la retraite et intensification de la concurrence
- Retraite par points (branches 26) sensible à la baisse tendancielle des rendements des actifs
- Commercialisation des contrats : le fort développement de certains organismes grâce à un recours intense à de nouveaux distributeurs
- Approche macroprudentielle : étude de la réassurance et du réseau de liens qu'elle génère entre assureurs et réassureurs

□ Cette approche stratégique se poursuit en 2013 en s'adaptant aux enjeux émergents

- Complémentaire santé : conséquences de l'ANI du 11 janvier 2011
- Analyses inter-sectorielles: financements et expositions croisées au sein des groupes de bancassurance

3. L'ACP poursuit la préparation de Solvabilité II

- ❑ Le décalage du calendrier ne remet pas en cause les évolutions qui font déjà l'objet d'un consensus
- ❑ Au cours de l'année 2013 aboutiront plusieurs projets
 - Étude d'impact sur les branches longues (LTGA)
 - Réception des premiers états comptables et prudentiels aux formats requis par Solvabilité II
 - Préparation de l'application, sous l'égide l'EIOPA, des mesures consensuelles des piliers 2 (organisation interne) et 3 (publications et *reporting*)
- ❑ L'ACP participe activement à la finalisation des mesures d'application de la directive

Questions et réponses